



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



Lyon, le - 5 MAI 2015

N° 552 825 DEF/EMA/EMZD LYON/DIV-MTS/BSI/STAT

ETAT-MAJOR DE ZONE DE DEFENSE DE LYON

Division Métiers

*Bureau Stationnement
Infrastructure*

Section stationnement

Madame SEGORBE

Le général de corps d'armée Pierre CHAVANCY
gouverneur militaire de Lyon
officier général de zone de défense et de sécurité Sud-Est
commandant la région Terre Sud-Est

à

Monsieur le directeur départemental des territoires et de la Mer du Gard
Service Urbanisme et Habitat / Unité Urbanisme
89 rue Wéber
30907 NIMES Cedex

OBJET : MILHAUD (30) – Association des services de l'Etat à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

RÉFÉRENCE(S) : Votre lettre du 27 avril 2015.

ANNEXE(S) : " Servitudes d'utilité publique au profit du ministère de la Défense"

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que les intérêts des armées sont concernés par l'élaboration du plan local d'urbanisme de la commune de Milhaud.

Je demande donc, en tant que représentant unique de l'Etat-Défense en matière d'urbanisme sur le territoire de la zone terre sud-est, à être associé, en qualité de service public, à la procédure de l'élaboration de ce PLU et à recevoir en communication les dossiers techniques.

Conformément aux dispositions des articles L.121.2, R.121.1 et R121.2 du code de l'urbanisme, je vous transmets, en annexe, les renseignements relatifs à la servitude d'utilité publique au profit du ministère de la Défense sur cette commune. Actuellement, il n'existe à ma connaissance aucun projet d'intérêt général.

Par délégation,
le colonel Pascal MARTIN
chef d'état-major de soutien Défense de Lyon
par ordre,
le lieutenant-colonel Denis THIEBAUT
chef du bureau stationnement infrastructure

COPIE(S) :

- GROUPEMENT GENDARMERIE NIMES
- USID MONTPELLIER
- ESID LYON

A N N E X E à la lettre N°552 825 /DEF/EMA/EMZD LYON/DIV-MTS/BSI/STAT du - 5 MAI 2015

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE AU PROFIT DE LA DEFENSE

CODE POSTAL : 30540	COMMUNE : MILHAUD 300 169
---------------------	---------------------------

N° SERVITUDE	LOCALISATION	TEXTE DE REFERENCE	UTILISATEUR	SERVICE DE MISE A JOUR	CONTRAINTES IMPOSEES AU DROIT DE PROPRIETE
PT2 300 189 03	Faisceau hertzien entre NIMES CAISSARGUES (30) – (N° CCT 030 06 002) et SETE (34) Sémaphore Fort Richelieu – (N° CCT 034 06 003)	Décret du 11/04/95	Transmission et veille littorale TOULON NAVAL	USID Montpellier	Servitude de protection contre les obstacles autour du centre. zone secondaire de 500 mètres - hauteur maximale des obstacles dans cette zone : 1921 mètre NGF

SERVICE GESTIONNAIRE DE L'EMPRISE :

Unité de Soutien de l'Infrastructure de la Défense de Montpellier
BP 6066
34086 MONTPELLIER